



Centre européen pour les langues vivantes programme 2016-2019

Appel à manifestations d'intérêt

LES LANGUES AU CŒUR DES APPRENTISSAGES

Le Centre européen pour les langues vivantes
Pour l'excellence dans l'éducation aux langues

www.ecml.at



Le Centre européen pour les langues vivantes (CELV) est un accord partiel du Conseil de l'Europe siégeant à Graz, en Autriche, qui sert la communauté des professionnels de l'éducation aux langues dans plus de 30 Etats membres depuis 20 ans. La mission du CELV est d'encourager l'excellence et l'innovation dans l'enseignement des langues et de soutenir ses Etats membres dans la mise en œuvre de politiques d'éducation aux langues efficaces. Son travail vise à réduire l'écart entre les politiques linguistiques et la pratique éducative dans des contextes d'apprentissage tant formels qu'informels / non formels.

Priorités actuelles dans les Etats membres du CELV

Les programmes du CELV sont déterminés en premier lieu par les Etats membres du Centre. Selon une consultation destinée à préparer l'Appel et menée auprès des Etats membres sur les priorités nationales dans l'éducation aux langues, la formation des enseignants s'inscrit résolument au cœur de ces priorités :



Appel à manifestations d'intérêt pour le programme 2016-2019

Cet Appel se base sur le fait qu'une éducation aux langues de qualité constitue une condition préalable à une éducation de qualité en général. La langue se situe à la source de tous les apprentissages : tous les enseignants, quel que soit le secteur ou la discipline, ont un rôle à jouer dans le développement des répertoires linguistiques et interculturels de leurs apprenants. Le titre reflète bien cette idée :

LES LANGUES AU CŒUR DES APPRENTISSAGES

<http://call.ecml.at>

Thèmes de projets

Thèmes des propositions ouvertes de projets

soumissions par des équipes d'experts



L'éducation inclusive, plurilingue et interculturelle



La formation des enseignants de langues à la littératie numérique



Parcours d'apprentissage



Communautés d'apprentissage professionnelles

Sur la base des grands thèmes présentés dans le document de l'Appel, les propositions « ouvertes » de projets doivent élaborer des contenus et des réalisations pour les projets.

Les propositions fermées de projets

soumissions par des individus en tant que coordinateurs de projet ou membres d'équipe



La formation des enseignants à l'apprentissage des langues dès le plus jeune âge



Des environnements d'apprentissage favorisant les langues étrangères



Coopération des enseignants à l'échelle de l'école – la/les langue(s) de scolarisation



Vers un Cadre européen commun de référence pour les enseignants de langues*

Les propositions « fermées » de projets doivent correspondre aux descriptions détaillées de projets qui figurent dans l'Appel.

* Dans ce cas précis, outre les candidatures individuelles, des équipes ou des consortia peuvent soumettre des propositions de projets.

A qui s'adresse l'Appel ?

Le CELV entend recueillir des propositions de la part de professionnels en activité dans le domaine de l'éducation aux langues et ayant un vif intérêt pour la coopération européenne, tels que des chercheurs, enseignants, formateurs d'enseignants, inspecteurs, prestataires de formation orientés vers la pratique. Voici quelques-unes des raisons possibles pour répondre à l'Appel :

- acquérir une expertise en coopération avec des représentants de plus de 30 Etats membres du CELV;
- créer des outils pratiques pour améliorer la qualité dans l'éducation aux langues à travers l'Europe;
- bénéficier de l'expertise, du soutien et du financement d'une institution européenne de pointe;
- utiliser la plate-forme du CELV pour négocier, communiquer et publier vos idées novatrices.

Les candidats doivent être domiciliés et travailler dans un Etat membre du CELV.

Date limite de dépôt des candidatures : **1^{er} mai 2015** – pour plus d'information voir <http://call.ecml.at>.